

MINE D'INFOS

Dernières actualités et nouvelles

Mot de la Municipalité

L'équipe Municipale vous présente le nouveau Mine d'infos et vous informe qu'il paraîtra deux fois par an et sera accessible sur le site de la Commune.

Site internet :

<http://www.montcombroux-les-mines.interco-abl.net/>

Nous restons toujours à votre écoute pour tout renseignement, demande ou information.

Nous vous souhaitons un bel été ensoleillé.



Légende de l'image : Aperçu du fleurissement du bâtiment de la mairie

Fleurissement

Comme vous avez pu le constater, les agents techniques ont encore une fois, bien contribué à l'embellissement de notre village en le fleurissant massivement.

Agence Postale Communale



Légende de l'image : Nouveau bureau de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale est ouverte depuis le lundi 3 mai 2021.

Les horaires sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi :

9h - 13h 13h30 - 16h30

Vendredi :

9h - 13h

Les opérations suivantes vous y sont proposées :

-Affranchissement manuel des lettres et colis

-Vente de timbres-poste, d'enveloppes et prêt-à-poster, emballages Colissimo

-Dépôt des objets y compris recommandés, retrait de lettres et colis en instance.

La Poste Agence Communale prend également en charge une partie de la gestion des services financiers :

-Dépôt de chèques ou d'espèces sur CCP ou livret d'épargne du titulaire

-Retrait d'espèces sur CCP ou Livret d'épargne du titulaire.

Les autres services de la Poste, plus spécifiques, sont disponibles dans les bureaux les plus proches (Le Donjon, Lapalisse...).

Un ordinateur est mis à votre disposition pour toutes démarches auprès des Services Publics (Impôts, CAF...).

CHEMIN DE L'ÉGLISE

Le chemin partant de la Place de la Liberté, menant à l'église a été gravillonné par les agents techniques permettant un accès plus facile.

Le portail du cimetière du Vieux Bourg a été reposé par la société CT2S de Saint Léon et sera bientôt mis en peinture.

PORTAIL DU CIMETIERE**Antenne relais**

Après étude du projet de l'antenne relais, la Société a décidé de l'implanter sur une commune voisine, tout en respectant les objectifs voir même en améliorant la couverture pour tous.

Eclairage public

À la suite d'une visite du SDE03, les horaires de l'éclairage public doivent être révisés. Il a été décidé que les lampadaires resteront allumés jusqu'à 22h en hiver et 23h en été.

Certains lampadaires étant vétustes, la Municipalité a pris la décision de changer 10 lampadaires. Ceci permettra de faire des économies. Une prise sera également rajoutée à la sortie du village.

Bâtiment communal

La Commune envisage de faire construire un bâtiment communal pour le personnel technique afin de regrouper tout le matériel en un seul endroit.

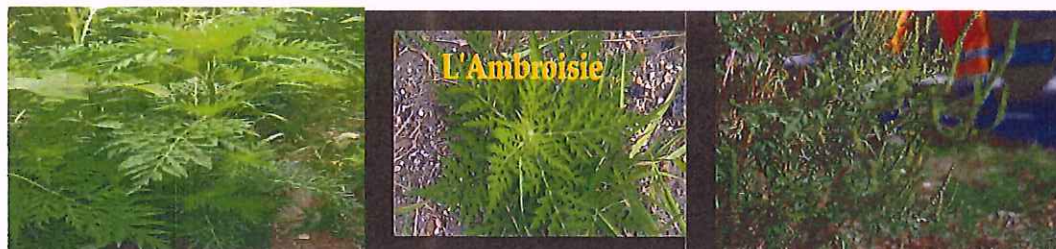
Le projet est repoussé à l'année prochaine car entre l'accord de subvention de la Région et le début du chantier, le délai était trop restreint. Nous vous communiquerons l'avancée du projet ultérieurement.

**CCAS**

Nous mettrons tout en œuvre en respectant les règles sanitaires, pour que le repas du CCAS puisse avoir lieu cette année. Si cela n'était pas possible, nous procéderons comme l'année précédente en distribuant des colis.

Comment lutter contre l'ambrosie ? La technique la plus simple et la plus radicale reste l'arrachage avant la floraison de la plante. Les pouvoirs publics ont développé plusieurs outils nationaux et régionaux pour repérer et lutter contre cette espèce.

Les particuliers peuvent aussi agir, en repérant et en signalant la présence de la plante. Des outils sont publiés sur le site de l'observatoire de l'ambrosie sur internet ou via l'application smartphone : www.signalement-ambrosie.fr



ENTRETIEN DES TERRAINS

La Municipalité souhaite remercier les administrés, ceux qui ont prévenu et ceux qui ont œuvré lors du dernier orage afin que les routes restent accessibles et praticables. Merci pour votre implication dans la vie communale.

Elle souhaite également rappeler que les haies et les terrains doivent être entretenus par tout particulier tout au long de l'année.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite entre le 1^{er} avril et le 31 juillet (arrêté du 24 avril 2015)



Poubelles

Rappel des consignes de collecte des déchets ménagers : il est **IMPERATIF** de bien fermer les sacs d'ordures ménagères déposés à l'intérieur des conteneurs et de refermer le couvercle afin d'éviter toutes nuisances (odeurs, souris, rats...).

Les poubelles situées Rue Marie-Angèle Cléret seront déplacées en face.

Le SICTOM nous a conseillé de mettre un point tri à la sortie du village, ce qui a été accepté par le Conseil Municipal.

Animaux

Il est rappelé aux propriétaires de chiens, de surveiller leurs animaux et de ne pas les laisser divaguer.

Pédicure



Pour les administrés qui le souhaitent, les inscriptions en mairie reprennent afin que le pédicure vous contacte et s'organise.

MANIFESTATIONS A VENIR

Plusieurs manifestations sont prévues dans les mois à venir, suivant l'évolution de la pandémie.

JUILLET :

3 juillet : Qualification au Championnat d'Allier de pétanque

21 juillet : Compétition officiel de pétanque des vétérans organisée par la Boule de Montcombroux

22 juillet : Soirée événement organisée par l'Association Le créneau

30 juillet : Danse collective avec l'Association Gymtonic

AOÛT :

5 août : Soirée événement organisée par l'Association Le créneau

12 août : Soirée événement organisée par l'Association Le créneau

SEPTEMBRE :

4 septembre : Compétition officiel de pétanque organisée par la Boule de Montcombroux

OCTOBRE :

9 octobre : Marche Vouzance et Loire

24 octobre : Course de Chiens de traîneaux organisée par le Club de la Pulka et du Traîneau à Chiens des Volcans

DECEMBRE :

3 & 4 décembre : Téléthon 2021 organisé par le Foyer Rural

4 décembre : Repas des Gueules Noires

9 décembre : Repas de l'Amicale des retraités

12 décembre : Assemblée générale de la pétanque par la Boule de Montcombroux

31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le CIA

L'équipe municipale reste toujours à votre écoute et vous propose de prendre rendez-vous individuellement (gestes barrières) avec les élus afin de répondre à vos interrogations.

Merci de remplir le coupon avec vos disponibilités et les thèmes à évoquer

Nom :
 Prénom :
 Téléphone :
 Disponibilité :
 Thème à aborder :

Heures d'ouverture de la Mairie : le lundi, mardi, jeudi 9h à 13h et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 9h à 13h

Permanence des élus : sur rendez-vous

Heures d'ouverture de la déchetterie du Donjon : le mardi, jeudi et samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45.

Mairie : 04.70.99.61.13 / 1 rue du 18 juin 1940 03130 Montcombroux les Mines

@ : mairie-montcombroux-les-mines@orange.fr Site internet : <http://www.montcombroux-les-mines.interco-abl.net/>

Guillaume LACROIX : 06.75.90.23.69

Eric THINET : 06.84.22.24.73

Sophie COLAS : 06.46.41.78.48

Michel MINARD : 06.70.46.41.08

IPNS Tirage à 250 exemplaires